

Depuis maintenant plus de 10 ans, l'Agglo Hérault Méditerranée, partenaire technique et financier d'Hérault Transport, accompagne au quotidien les élèves de son territoire dans leurs déplacements à destination de leurs établissements scolaires.

Permettre à un coût acceptable pour toutes les familles l'accès au transport scolaire en toute sécurité, au moyen des lignes départementales dédiées ou par le biais de l'utilisation des services de transports urbains est une priorité de notre agglomération.

Le transport est une compétence majeure et nous nous efforçons d'améliorer chaque année la qualité du service pour répondre au mieux aux besoins de nos habitants.

En effet, qu'ils résident en centre-ville, sur le littoral ou dans nos villages, l'objectif du réseau de transport est de permettre un accès facile pour tous, à tous les établissements de notre territoire.

**GILLES D'ETTORE**

Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée  
Maire d'Agde

**CHRISTIAN THERON**

Vice-président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée  
Délégué aux transports

## Inscription

**Quel que soit le réseau utilisé, Hérault Transport vous inscrit au transport scolaire et détermine le montant de votre participation.**

Le titre de transport que vous devez utiliser pour vos déplacements dépend de votre lieu de résidence et de votre lieu de scolarisation.

En fonction de vos trajets et de vos choix, Hérault Transport vous orientera sur le ou les réseaux les plus adaptés à vos déplacements (réseaux de TAM, BMT, Hérault Transport, SNCF...).

Complétez un formulaire ou inscrivez-vous directement en ligne sur [herault-transport.fr](http://herault-transport.fr)

## Vous habitez

Adissan, Agde, Aumes, Bessan, Castelnaud-de-Guers, Caux, Cazouls-d'Hérault, Florensac, Lézignan-la-Cèbe, Montagnac, Nézignan-l'Évêque, Nizas, Pézenas, Pinet, Pomérols, Portiragnes, St-Pons-de-Mauchiens, St-Thibéry, Tourbes ou Vias,

vous avez le choix entre les abonnements scolaires d'Hérault Transport :

- **Aller retour** et
- **Libre circulation.**

### Accueil spécial rentrée scolaire

Du 27 août au 7 septembre 2018  
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00

Accueil téléphonique 04 34 888 999

148 avenue du Professeur Viala  
Parc Euromédecine II  
CS34303  
34193 Montpellier cedex 5

[www.herault-transport.fr](http://www.herault-transport.fr)

# Les abonnements scolaires

## Aller retour

Cet abonnement donne droit à un aller retour domicile-établissement, par jour scolaire.

**SNCF** : si pour vous rendre dans votre établissement scolaire vous devez utiliser le réseau SNCF, Hérault Transport vous adressera un coupon permettant de retirer un titre de transport auprès de la SNCF.

La participation est identique à celle de l'abonnement Aller Retour.

C'est votre **1ère inscription**, vous devez joindre une photo d'identité.

## Libre circulation

Cet abonnement trimestriel offre l'accès à l'ensemble des lignes Hérault Transport en illimité.

Valable du 1er au dernier jour scolaire, week-end et vacances inclus, y compris juillet et août 2019.

### Les + de la libre circulation

Les élèves titulaires de l'abonnement libre circulation peuvent utiliser librement les lignes des Transports Intercommunaux du Pays de Lunel, de TaM (Montpellier Méditerranée Métropole) et de Transp'Or (Agglomération du Pays de l'Or).

Ils peuvent également voyager sur les réseaux de Sète Agglopôle Mobilité, de Béziers Méditerranée Transports et de Cap'Bus (Hérault Méditerranée Agglomération) après validation préalable de leur titre auprès des Agences Commerciales des réseaux partenaires (voir condition en agence).

## Les tarifs

Quotient familial	Aller retour *
QF < 9 459 €	0 €
9 459 € ≤ QF < 11 038 €	25 €
QF ≥ 11 038 €	30 €

Participation trimestrielle  
Interne, une réduction de 50 % est appliquée sur justificatif

**La carte Hérault Transport est nominative et valable 5 ans, conservez-la (1ère édition gratuite / duplicata : 5 €).**

\* Abonnement délivré sous réserve du respect des critères fixés au règlement du transport scolaire.

Quotient familial	Libre circulation
QF < 9 459 €	36 €
9 459 € ≤ QF < 11 038 €	39 €
11 038 € ≤ QF < 12 613 €	46 €
12 613 € ≤ QF < 14 189 €	55 €
14 189 € ≤ QF < 15 765 €	62 €
15 765 € ≤ QF < 17 342 €	69 €
17 342 € ≤ QF < 34 145 €	77 €
QF ≥ 34 145 €	105 €

Participation trimestrielle  
Interne, une réduction de 50 % est appliquée sur justificatif

## Calcul du QF

### Participation aux frais de transport scolaire

Votre participation aux frais de transport scolaire est liée à votre Quotient Familial (QF) et au respect des critères définis dans le règlement d'Hérault Transport.

Pour nous permettre de calculer votre QF, vous devez impérativement nous fournir un justificatif de revenus 2017 si disponible (avis d'imposition ou de non imposition/ Avis récent du RSA).

### Calcul du Quotient Familial :

**R : Le montant de votre Revenu fiscal de référence.**

**P : Le nombre de Parts de votre foyer fiscal.**

**Effectuez la division suivante pour calculer votre Quotient Familial : QF**

$$\frac{R}{P} = \text{ } \text{QF}$$